ARRQ
ASSOCIATION DES RÉALISATEURS ET RÉALISATRICES DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 24 septembre 2020

Discours du trône : L'ARRQ se réjouit de l'engagement renouvelé du gouvernement à faire contribuer les géants du web et rappelle « l'urgence d'agir »

L'ARRQ s'attendait à voir l'engagement du gouvernement à rétablir l'équilibre des forces du secteur médiatique dans le discours du trône. Elle n'a pas été déçue. Le gouvernement y exprime sa volonté d'agir afin de mettre les « géants du web » à contribution en exigeant « qu'ils contribuent à la création, la production, et à la diffusion de nos histoires, à l'écran, en parole, en musique et à l'écrit ».

La ministre Joly en 2017 et son successeur à Patrimoine canadien Pablo Rodriguez, avaient déjà promis de mettre à contribution tous les joueurs de notre système de radiodiffusion. Mais cette fois le ton est ferme et son inclusion dans le discours indique que le gouvernement est prêt à passer de la parole aux actes. La semaine dernière, l'actuel ministre du Patrimoine Steven Guilbeault a d'ailleurs rencontré des représentants du milieu audiovisuel et leur a assuré que son projet de révision de la Loi sur la radiodiffusion était prêt à être déposé.

« Il est plus que temps », a commenté Gabriel Pelletier, président de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, « les industries culturelles étaient déjà ébranlées par l'arrivée des grands acteurs du numérique et le comité Yale chargé de la révision de la loi avait justement intitulé son rapport *L'urgence d'agir*. C'était avant la pandémie. Les créateurs sont maintenant à bout de souffle et c'est tout le secteur de la production audiovisuelle qui a le genou à terre. Le dépôt imminent du projet de loi que suggère le discours du trône nous permet d'entrevoir la lumière au bout du tunnel ».

Il exprime toutefois l'inquiétude que le processus législatif puisse être court-circuité. « Dans un contexte de gouvernement minoritaire, tout peut arriver. J'espère que l'ensemble de nos élus saura voir l'importance de se doter des outils législatifs pour protéger notre culture à l'aube du 21e siècle ».

À propos de l'ARRQ
L'ARRQ regroupe près de 800 réalisateurs et réalisatrices œuvrant principalement en langue française au Québec et s'emploie à la défense des intérêts et des droits professionnels, économiques, culturels, sociaux et moraux de ses membres. Elle a pour mandat de représenter les réalisateurs en toute occasion et dans tout dossier.

Renseignement :
Mylène Cyr, Directrice générale ARRQ
514 842-7373 poste 228 / mylene@arrq.quebec